Zeitschrift: Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France

Herausgeber: Le messager suisse de France

Band: 17 (1971)

Heft: 12

Rubrik: Revue de presse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

revue de PRESSE

canton d'appenzell

Appenzell a 900 ans : bref historique

(A.T.S.) En 1701, le couvent de St-Gall édifia sur le futur emplacement de la ville d'Appenzell une église consacrée à saint Maurice et, en même temps, le château de Glanx, la première devant assurer la domination spirituelle du couvent, le second sa domination temporelle. Appenzell grandit bientôt et donna tout naturellement son nom au pays en 1379. Mais la commune grandissante aspira bientôt à l'indépendance, surtout lorsqu'en 1253, l'église eut été incorporée au couvent de St-Gall. En 1270, déjà, les Appenzellois entrèrent dans l'alliance des St-Gallois contre leur propre seigneur, l'abbé Berchtold, alliance que la mort de ce dernier rendit sans objet. En 1377, les cinq communes d'Appenzell, Gais, Hundwil, Teufen et Urnaersch entrèrent dans la ligue des villes de Souabe, ce qui leur permit plus tard, grâce aux villes de Saint-Gall et de Constance d'obtenir leur première administration autonome et leur premier Landrat et de se réunir peut-être pour la première fois en une Landsgemeinde qui fut naturellement tenue à Appenzell. Cette cité devint d'emblée le chef-lieu du nouvel état en voie de formation.

Après s'être battu contre l'abbé Kuno von Stoffen, Appenzell conclut une alliance avec la ville de St-Gall et les gens du couvent et conclut, deux ans plus tard, une combourgeoisie avec Schwyz. Bientôt l'abbé ne put conserver sa domination spirituelle et temporelle et Appenzell forma à nouveau une paroisse autonome. Elle devint dès lors le centre politique du pays et un important arsenal y fut construit probablement avant 1500.

Appenzell obtint les droits d'alliés des Confédérés par sa participation à l'ancienne guerre de Zurich ; le 17 décembre 1573, Appenzell devenait un membre définitif de la Confédération des 13 cantons.

En 1597 cependant, Appenzell Rhodes - intérieures, maintenu, dans son ancienne foi par le curé Theobald Huter, se sépara définitivement des Rhodes-extérieures. Le 18 mars 1560, un terrible incendie avait détruit 160 maisons dont l'église et la maison de ville.

L'entrée dans l'alliance espagnole qui fut la cause de la séparation du pays, porta les Rhodes-intérieures du côté des catholiques militants. En 1598, le sceau du canton fut apposé au traité des 6 cantons avec l'Espagne et ce geste fut renouvelé trois fois, en 1604, 1634 et 1706. En 1715, elles se joignirent à l'alliance séparée des cantons catholiques avec la France.

Appenzell reçut sa première constitution en 1803 par l'acte de médiation (sous la République helvétique) qui ne mentionnait qu'un seul canton divisé en deux parties « réciproquement indépendantes l'une de l'autre ». Après la conclusion du pacte fédéral entre les cantons suisses, le grand Conseil d'Appenzell a décrété une constitution (1814) instituant sept Rhodes. En 1826 déjà, une nouvelle constitution est introduite qui fait de la Landsgemeinde le véritable pouvoir législatif. Mais c'est en 1872 que la Landsgemeinde a voté la constitution cantonale encore en vigueur aujourd'hui.

Appenzell a fêté le 900e anniversaire de la fondation de la première église d'Appenzell autour de laquelle s'est développée la ville, capitale des Rhodes-intérieures.

De nombreuses manifestations se sont déroulées, des délégations de chaque canton ainsi que des représentants des principales villes suisses invitées se sont rendus à l'église paroissiale pour y entendre une cantate présentée par les chœurs d'Appenzell. Les hôtes ont formé ensuite un cortège dans les rues de la ville avant de prendre part à un banquet. Au cours de la soirée, le conseiller d'Etat saint-gallois Willy Herrmann a transmis aux autorités appenzelloises les saluts et les félicitations de tous les Etats de la Confédération. Prenant ensuite la parole, le chef du gouvernement d'Appenzell Rhodes-intérieures, M. Raymond Broger, conseiller aux Etats, lança un appel aux cantons suisses afin qu'ils aident le canton montagnard à créer de véritables « zones de repos » et à mettre sur pied une infrastructure appropriée.

Les festivités se sont poursuivies par une journée de la jeunesse. Près de 2 00 jeunes ont défilé dans les rues de la ville d'Appenzell. Quant à la journée du dimanche, elle a été notamment consacrée aux 125 ans de la société de musique « harmonie ».

canton de bâle

« Guillaume Tell » de Max Frisch remplacera La fête des nouveaux citoyens

(A.T.S.) Le Conseil d'Etat du canton de Bâle-ville a décidé de renoncer désormais à la forme actuelle de la fête des nouveaux citoyens et de convier à l'avenir ceux-ci à assister à une soirée théâtrale avec au programme « Wilhelm Tell fuer die Schule » (Guillaume Tell pour l'école) de Max Frisch.
Cette décision a été prise pour redonner un véritable sens à cette réunion des jeunes gens et jeunes filles qui ont atteint dans l'année la majorité civique. Ces dernières années, en effet, la fête des nouveaux citoyens était de moins en moins fréquentée. Le Conseil d'Etat a estimé par conséquent qu'il était temps d'en changer la forme.

Nouvelle société de « Ciba-Geigy » et de « Haessle » en Suède

(A.T.S.) Les deux firmes « Ciba-Geigy s.a. », à Bâle, et « Ab Haessle - Moelndal » (Suède), une société affiliée du groupe chimique suédois « astra », ont fondé une société sur la base 50 : 50, ayant son siège principal à Meolndal. Cette nouvelle société, « Haessle-Ciba-Geigy ab », reprend, avec effet au 1er janvier 1972, le « marketing » de l'ensemble des spécialités pharmaceutiques des firmes en question en Suède, Finlande et Norvège. Les autres divisions de « Ciba-Geigy » (colorants, agro-chimie, matières plastiques et additifs, photochimie, produits de grande consommation) ne seront pas concernées par cette fusion.
La firme « Haessle » assumait la responsabilité du « marketing » de la ligne pharmaceutique « Geigy » en Suède depuis 1953 et, en Finlande et en Norvège depuis 1964. « Haessle » n'intégrera dans la nouvelle société « Haessle-Ciba-Geigy ab » que l'organisation de distribution sans la recherche et la vente dans les autres pays. Il a cependant été convenu, avec « Ciba-Geigy s.a. », Bâle, d'une collaboration restreinte dans le domaine de la recherche.

canton de berne

Quotidien jurassien imprimé en offset

(A.T.S.) Le quotidien delémontain « le Démocrate », dont la diffusion avec un tirage d'environ 11 500 exemplaires s'étend plus particulièrement aux districts de Delémont, Porrentruy et Moutier, est imprimé, sur une nouvelle rotative de type offset. Après la « Tribune de Genève », c'est le second quotidien romand a avoir adopté ce nouveau procédé d'impression, et le troisième quotidien suisse si l'on ajoute la « Libera stampa » ; avant la fin de l'année, « le Nouvelliste et Feuille d'avis du Valais » sera lui aussi imprimé sur une rotative de type offset.
Les quatre unités d'impression de la nouvelle rotative du « Démocrate » sont de huit pages chacune, soit 32 au total ; sa production par heure est de 13 000 exemplaires.

On vous souhaite « Bon appétit »

(V.V.B.) Dans le cadre de la reconstruction de la gare de Berne, le buffet a enfin pu s'établir dans ses locaux définitifs où il lui sera dorénavant possible de servir jusqu'à 440 personnes, l'ancienne séparation en première et deuxième classe ayant été supprimée. Au sous-sol de la nouvelle gare, les voyageurs trouveront au Buffet Trans-Express ouvert de 4 heures du matin jusqu'à l'heure de la fermeture officielle des restaurants, un grand choix de mets et de boissons. Au rez-de-chaussée, la Brasserie ainsi que son annexe, la Taverne, servira des spécialités de la Suisse romande, fondues, râclettes, des pizzas aussi, etc. La Brasserie et la Taverne complètent les services offerts par le nouveau buffet de la gare à la clientèle. A quelques centaines de mètres de là, à la Waisenhausplatz, l'hôtel-restaurant « Metropole » a réouvert ses portes après une brève période de transformations. Là aussi, il y en a pour tous les goûts, la Brasserie, la « Sattelkammer », la rôtisserie « Vieux-Moulin », les « Zeughausstiben » de l'étage supérieur et le bar « Président Club », offrent à leurs clients de nombreux locaux équipés avec originalité.

canton de genève

Auteurs romands à l'honneur

(A.T.S.) A l'occasion de son assemblée générale annuelle, à Genève, la section suisse de la société des auteurs et compositeurs dramatiques a décerné son prix dramatique à M. Louis Gaulis, pour l'ensemble de son œuvre, dont le « Capitaine Karagheuz », son prix radio-télévision à Mme Isabelle Villars, connue en particulier par ses 120 pièces policières, et sa médaille à M. André Béart, notamment metteur en scène et en onde de nombreux auteurs romands.

Concours des poètes suisses de Langue française

(A.T.S.) La société des poètes et artistes de France a décerné cette année un diplôme d'honneur à Mme Yvonne Perrin, de Genève, pour son œuvre inti-

tulée : « Vivre dans la nuit ». Elle a, en outre, accordé une mention à M. Gil Pidoux, de Lausanne, pour ses poèmes en prose réunis sous le titre : « Corps absolu ». Le jury, qui se compose de trois romands, a de plus, remarqué les travaux de Jean-Marie Feuillat, de Genève, et de Mme Germaine Verniory, également de Genève.

Grand prix suisse de la publicité

(A.T.S.) Le palmarès du grand prix suisse de la publicité a été proclamé à Genève, au cours d'une soirée de gala qui terminait la 24e journée de la publicité, organisée chaque année par la Fédération romande de la publicité.

Dans la catégorie affiches, la palme d'or a été décernée à l'atelier Peter C. Jost, à Berne, pour une affiche réalisée pour une marque de pantalons britannique. Une autre palme d'or a été décernée dans la catégorie des annonces en couleurs à l'agence de publicité Advico-Delpire, de Zurich, qui a créé une annonce pour les produits d'une fabrique de fermetures-éclair tessinoise. Trois palmes ont été distribuées à des lauréats romands dans les diverses catégories affiches : une palme d'argent au concours hippique national de Tramelan, pour son affiche 1971, une palme de bronze au musée d'ethnographie de Neuchâtel, pour l'affiche annonçant l'exposition « Les touareg », et une palme de bronze au service de publicité de la pharmacie principale, à Genève, pour une affiche sur le thème « optique ». Au total, deux palmes d'or, sept d'argent et quatre de bronze et plusieurs diplômes ont été remis par le président de la Fédération romande de publicité, M. Maurice Collet.

Au cours de cette 24e journée de la publicité, quatre conférenciers avaient évoqué divers aspects d'un thème général : « demain, 300 millions de consommateurs », pour tenter de définir ce que sera le marché publicitaire dans la perspective d'un élargissement de la communauté européenne et étudier dans ce cadre comment atteindre le consommateur européen.

Les « demoiselles du 11 » à la pointe du progrès

(A.T.S.) Si le numéro 11 ne nous donne plus la date de naissance de Napoléon ni ne nous aide à faire des mots croisés, comme cela fut le cas, par le passé, il lui reste beaucoup à faire dans le seul secteur du renseignement téléphonique. Si l'on sait, par exemple, que 43 % des inscriptions des abonnés du réseau 022 (150 000 numéros), contiennent des erreurs (modifications d'adresses, de noms, de numéros, etc.) à la veille d'une nouvelle édition de l'annuaire, on ne s'étonne plus que les « demoiselles du 11 » doivent répondre quotidiennement, pour le 022 (Genève et environs) seulement, à quelque 9 000 appels. Pour faire face à cette demande importante, les PTT ont créé à Genève un nouveau service des renseignements téléphoniques, doté des derniers perfectionnements. Il comprend notamment un système d'informations enregistrées sur microfilms et concernant la liste des abonnés du téléphone, un circuit d'entrée chronologique des appels et des circuits de commutations sans cordon. Les microfilms, régulièrement mis à jour et qui contiennent les quelque 2 millions de numéros de téléphone, enregistrés dans toute la Suisse, peuvent être facilement consultés sur des écrans individuels par les téléphonistes, secondées par des surveillantes.

L'ensemble de ces installations techniques a été présenté à la presse par M. Charles Schenk, directeur de l'arrondissement des téléphones de Genève, qui avait notamment à ses côtés M. Oscar Gada, chef du service de la clientèle.

canton de neuchâtel

Mort de Jules Humbert-Droz, ancien secrétaire de L'Internationale communiste et du parti socialiste suisse

(A.T.S.) L'ancien secrétaire (de 1921 à 1931) de l'Internationale communiste, M. Jules Humbert-Droz, est mort à son domicile chaux-de-fonnier des suites d'une maladie qui l'avait affaibli au cours de ces derniers mois et dont il ne s'était relevé qu'en septembre dernier. Le parti socialiste chaux-de-fonnier dont il avait fait partie dans les années 14-18, avait fêté ses 80 ans au cours d'une cérémonie intime le mois passé.

Né à la Chaux-de-Fonds en 1891, il avait suivi les cours du gymnase de cette ville, puis terminé brillamment ses études de théologie à l'université de Neuchatel par une thèse retentissante sur « socialisme et christianisme ». Après divers stages pastoraux en France et à Londres, il accepte le poste de corédacteur du quotidien socialiste romand « La Sentinelle », disparu au mois de mai de cette année, et fonde l'église du peuple. Il entre en conflit avec Charles Naine et C.P. Graber, quitte le parti socialiste et fonde le parti communiste suisse. Il part pour Moscou en 1919 et est nommé, avec Rakosi et Kuusilen, secrétaire de l'Internationale communiste, dont il fut démis par Staline en 1931 pour « Boukharinisme ». Revenu en Suisse, il est secrétaire du parti communiste suisse, dont la haine de Staline le fait exclure en même temps que du parti, en 1942. De 1946 à 1959, il est secrétaire du parti socialiste suisse, et de 1959 à 1965, celui de sa section neuchâteloise, en même temps que chroniqueur de politique étrangère de « la Sentinelle ».

Sa carrière mouvementée atteste

un dévouement total à l'émancipation de la classe ouvrière et à l'éclosion d'une société fraternelle réunissant les idéaux chrétiens originels et la démocratie politique en même temps qu'économique. Objecteur de conscience en 1916, antimilitariste, partisan de la dictature du prolétariat et adversaire de la dictature personnelle d'un parti ou d'un homme, Jules Humbert-Droz a montré par son destin les difficultés pour un homme empreint de sincérité et passionné de justice d'agir de manière continue dans une période aussi troublée que celle du XXe siècle. Il a durant toute sa vie beaucoup écrit et publié, ces deux dernières années, il a écrit ses mémoires* de dernier témoin des débuts du communisme soviétique, mémoires qui eurent un retentissement international, et dont le troisième tome était en préparation quand la maladie l'a atteint.

* Ed. la Baconnière, Boudry.

LIBERTÉ ET PATRIE

canton de vaud

Un legs important à la commune de Pully

(A.T.S.) M. René Maksud, citoyen libanais, décédé le 25 juillet dernier à l'âge de 63 ans à Pully, où il vivait depuis 1962, a fait à cette commune un legs important, non encore estimé avec précision, mais qui atteindrait environ 400 000 francs. Cette somme est destinée à la résidence pour personnes âgées actuellement en construction à Pully, à la condition que celle-ci soit ouverte dans un délai de trois ans. (Bravo !)

Prix Paul Budry 1971

(A.T.S.) Le jury du prix Paul Budry, que préside M. Henri Perrochon, écrivain à Payerne et président de la Fondation Paul Budry, a désigné pour cette année trois lauréats ex-aequo, qui sont Mme Blanca Baechler, de Cologny/Genève, pour sa nouvelle « L'étranger », M. Michel Goeldlin, de Vevey, pour « Une mutation », et Mme Marianne Mercier-Campiche, de Pully, pour « L'affaire Davel ». Les prix ont été remis le 22 novembre à Saint-Saphorin (Lavaux), siège de la Fondation.

Mort d'un antiquaire vaudois de renom international

(A.T.S.) M. Maurice Desarzens, antiquaire et réparateur d'objets d'art à Lausanne, dont le renom avait largement passé nos frontières, est mort à l'âge de 59 ans. En trente ans d'activité, plus de 350 000 pièces de grand prix étaient passées entre ses mains.

Il avait notamment été appelé aux Etats-Unis pour restaurer une quarantaine de toiles de van Dick, Rubens, Raphaël, Rembrandt, Goya et Velasquez achetées par deux richissimes Américains à la collection de l'ancienne maison impériale d'Autriche. Après la dernière guerre, il reconstitua une collection de 600 faïences italiennes anciennes qui avaient été brisées lors des bombardements de Londres. Il restaura aussi des tableaux de maitres provenant d'un château écossais qui avait été démonté et rebâti aux Etats-Unis, ainsi que des statues religieuses en Amérique du Sud, des collections de vases de Chine et de porcelaine de Saxe.

Concours littéraire des écrivains vaudois

(A.T.S.) Sur les trente-trois ouvrages présentés au concours de l'association des écrivains vaudois, le jury, présidé par Mme Simone Cuendet, a attribué trois prix. Deux premiers prix ex-aequo vont à Mmes Cécile-Renée Delhorbe, à Lausanne, pour une nouvelle basée sur des faits historiques et intitulée « Je vous aime », et Gabrielle Faure, à Lausanne, pour sa nouvelle « La rue ». Un prix d'encouragement a été décerné à Mme Suzy Doleyres, à la Tour-de-Peilz, qui a présenté plusieurs chapitres d'essais de romans et un texte intitulé « Retrouvailles ».

Ces prix sont remis aux lauréates lors du vernissage de la journée du livre vaudois, le 10 décembre à l'ancien évêché de Lausanne.

Mort de l'écrivain Emmanuel Buenzod

(A.T.S.) Le romancier, poète, musicologue et critique littéraire vaudois Emmanuel Buenzod s'est éteint à la Tour-de-Peilz, à l'âge de 78 ans. Né le 4 novembre 1893 à Morges, ville qui lui décerna la bourgeoisie d'honneur, licencié ès lettres de l'université de Lausanne, il enseigna au collège de Vevey de 1918 à 1954.

On doit à Emmanuel Buenzod une trentaine d'œuvres (Ciel vide, Poèmes, C.-F. Ramuz, Album de famille, Le Beau Pays, Mozart, Schubert, Pouvoirs de Beethoven, Musiciens, etc.), qui lui valurent le grand prix rhodanien de littérature en 1956, le prix du livre vaudois en 1961 et le prix de la Fondation Schiller en 1966.

Emmanuel Buenzod avait été le premier à proclamer l'originalité de Ramuz. Il fut vice-président de l'association des écrivains vaudois et critique musical de la « Gazette de Lauzanne » et de la « Feuille d'avis de Vevey ».

canton de zurich

La banque Julius Baer et Cie consolide sa présence aux Etats-Unis

La Baer Holding A. G. de Zurich communique que la Lincoln First

Banks inc., Rochester N.Y., a demandé au directoire du Federal Reserve Board américain de l'autoriser à s'associer moyennant 51 % à la Baer Credit Corporation, New York.

Fondée en 1940, la Baer Credit Corporation appartient à 100 % à la Baer Holding A.G., qui de son côté est liée avec la banque Julius Baer et Cie. La raison sociale de la Baer Credit Corporation sera modifiée en Lincoln First-Baer Corporation. L'état de l'autre filiale américaine, la Baer Securities Corporation, New York, ainsi que sa qualité de membre au Philadelphia-Baltimore-Washington et au Midwest Stock Exchange n'est pas touché par cette transaction.

La Lincoln First Banks est une société Holding de banques dont le bilan se monte à environ 2 milliards de dollars. Elle a un réseau de plus de 100 succursales et est une des premières banques dans l'Etat de New York. La collaboration avec cette banque renommée consolide la présence de la banque Baer aux Etats-Unis. La banque privée zurichoise peut mettre les services du groupe américain à la disposition de sa clientèle. D'autre part, la Baer Holding permet à la Lincoln First Banks inc. de profiter des relations internationales de la banque zurichoise.

D'une manière semblable, la filiale de Londres, Julius Baer International limited, s'est déjà associée à l'United Dominions Trust limited, un groupe anglais de banques ayant des filiales au Canada, en Afrique du sud, en Australie et en Nouvelle-Zélande. La Baer Holding A.G. participe avec 51 % à la filiale de Londres, fondée en 1968.

LA MAISON DU VALAIS
20, RUE ROYALE PARIS 8e TEL. 742.98.15

affaires fédérales

Un cinéaste suisse à l'honneur

(A.T.S.) Le cinéaste vaudois Florian Campiche, de Ste-Croix, vient de remporter la coupe (1er prix) du festival international du film amateur de Cannes, pour le film qu'il a réalisé en 1969 à l'occasion du 80e anniversaire du peintre vaudois Charles Clément. Huitante films en 8 et 16 mm, représentant une trentaine de pays, étaient en compétition au festival de Cannes 1971.

Florian Campiche, qui est aussi connu comme peintre, avait déjà obtenu en 1959 et en 1961 le prix du meilleur documentaire au festival du film amateur de Cannes, et en 1960 le 1er prix au festival du cinéma amateur de Rapallo.

Cinquante ans de soroptimisme international

(A.T.S.) L'Union nationale des clubs soroptimistes de Suisse, qui groupe, aujourd'hui plus de 700 femmes, exerçant une profession, réparties dans 24 clubs, a fêté, au théâtre municipal de Lucerne, les cinquante ans d'existence du soroptimisme international. Pour célébrer cet anniversaire, l'union suisse des clubs soroptimistes a remis des prix de jubilé, d'un montant de 5 000 francs chacun, à Mme Lise Girardin, conseillère administrative de la ville de Genève, à Mme Elsy Leuzinger, de Zurich, professeur d'ethnologie, ainsi qu'à la « fondation Pestalozzi ». Elle a également octroyé des bourses en vue de la formation et à des fins sociales pour un montant de 15 000 francs. A l'occasion de cette manifestation, l'ancien conseiller fédéral Willy Spuehler a prononcé un exposé sur le thème : « La Suisse dans le monde ». Le mot soroptimisme, qui vient du latin, signifie sœurs pour le meilleur. Le premier club a été fondé en Californie en 1921. Il en existe, actuellement, environ 1700, groupant 51 000 membres, dans 40 pays du monde. Les objectifs de cette association sont, notamment, de maintenir une haute conscience professionnelle, de favoriser la promotion de la femme et de contribuer à l'entente internationale. L'association est représentée dans de nombreuses organisations internationales, comme l'« Unesco », par exemple.

Service national jour J femmes ou jeunes filles ?

(A.T.S.) Dès qu'elle a obtenu la complète égalité des droits politiques en matière fédérale, la femme suisse doit-elle être tenue d'accomplir un service national parallèle aux obligations militaires des hommes ? Telle est la question à laquelle s'est efforcé de répondre un groupe d'étude formé en octobre 1970 par l'alliance de sociétés féminines suisses, la fédération suisse des femmes protestantes, la ligue suisse des femmes catholiques et la société d'utilité publique des femmes suisses, et chargé d'examiner les différents aspects et la réalisation éventuelle d'un service national pour jeunes filles. Ce groupe a, au cours d'une séance d'infor-